

a fait cette déclaration, et j'ai eu l'impression, ainsi que tous les convives présents à ce banquet, que l'honorable ministre avait définitivement fermé la porte à ce projet.

M. Johnson: Je m'excuse, monsieur le président, j'en fais une question de privilège. J'étais moi-même présent avec le député de Richelieu-Verchères à cette conférence.

L'hon. M. Chevrier: Ce n'est pas une question de privilège, cela!

M. Johnson: L'honorable député de Richelieu-Verchères a affirmé que tous les convives, que toutes les personnes présentes avec lui partageaient l'opinion qu'il vient d'exprimer. Je m'inscris en faux contre cette affirmation et je pourrais avec autant de véracité dire que nombre de personnes ont prétendu qu'il y avait encore de l'espoir et que l'on nous avait laissé entendre que l'importance du coût élevé du projet le rendait difficile à réaliser pour le moment.

M. Cardin: Si l'honorable député de Chambly-Rouville n'est pas de mon avis et n'est pas encore convaincu que le gouvernement a fermé la porte à ce projet, je lui demanderais tout simplement de lire les réponses que le premier ministre (M. Diefenbaker) a données à ces questions il y a seulement quelques jours.

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, vu que la discussion engagée entre les deux honorables députés a trait à une déclaration que j'ai faite à Montréal, que je suis la personne la plus intéressée et qu'il s'agit de certaines parties de mon discours, eh bien! voici ce que j'ai dit: A l'heure actuelle, dans mon département, se poursuit une étude économique sur la possibilité de creuser le Richelieu.

Cette étude se continue et la conclusion à laquelle, à ce moment-là, j'en étais venu après avoir étudié les différents rapports que les fonctionnaires avaient préparés, à l'égard du projet, c'était que la dépense qu'entraînerait l'exécution de ce projet, à ce moment-là, n'était pas justifiable dans les circonstances.

M. Cardin: Monsieur le président, est-ce que l'honorable ministre me permettrait une question? Pourrait-il me dire si l'étude qu'il fait actuellement est une autre de ces études secrètes dont la Chambre n'est jamais mise au courant?

L'hon. M. Balcer: Eh bien! monsieur le président, tous savent très bien que les rapports des études entreprises par les fonctionnaires d'un ministère sont pour l'usage exclusif du ministère et constituent des documents privilégiés qui ne sont jamais déposés à la Chambre.

[M. Cardin.]

(Traduction)

L'hon. M. Macdonnell: Qu'on me permette une brève intervention pour commenter le discours du député de Port-Arthur. Je n'ai pu le rejoindre et lui demander de revenir à la Chambre pour m'écouter.

Le député a parlé de lettres qu'il aurait reçues, critiquant M. Gordon, le président du National-Canadien. Je regrette qu'il en ait parlé, car ces critiques citées de façon anonyme et qui émanent de personnes ayant écrit au député personnellement sont à déplorer. De plus, j'estime qu'on pourra se rendre compte de la compétence, du caractère et de l'expérience de M. Gordon, quand il comparaitra, ainsi qu'il est prévu, devant le comité pertinent de la Chambre chargé d'examiner les questions relatives aux chemins de fer.

M. Winch: Le député de Port-Arthur voudra peut-être répondre maintenant? Je crois qu'il répondra. Il vient d'entrer. Il a peut-être entendu l'honorable représentant et va lui répondre, probablement.

Dois-je déduire des paroles du ministre qu'après l'adoption du premier crédit de ses prévisions de dépenses, il nous indiquera en détail les subventions relatives à la construction de bateaux? Est-ce que le ministre a l'intention de le faire?

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, j'ai dit que dès que les députés auraient pris la parole à propos du premier crédit, je m'efforcerais de répondre à toutes les questions posées. Quant à celles qui se rapportent à la nouvelle politique relative à la marine marchande, on y trouvera la réponse dans le règlement qui sera adopté par le gouverneur en conseil et déposé à la Chambre. Je traiterai certainement de toutes les questions auxquelles il me sera possible de répondre.

M. Winch: J'ai posé la question parce que les détails de cette politique m'intéressent grandement. Ainsi que je l'ai dit hier, je me préoccupe de l'étendue de l'aide accordée aux habitants du littoral de la Colombie-Britannique. J'espère que le ministre nous dira quelle aide, en vertu de cette politique, les pêcheurs du littoral de la Colombie-Britannique recevront pour l'acquisition de bâtiments neufs.

Nous examinons des crédits que le ministre a préparés il y a des mois. Est-ce vrai que le ministre va devoir présenter des crédits supplémentaires pour couvrir les frais de son nouveau programme?

L'hon. M. Balcer: C'est vrai, monsieur le président.

M. Winch: Le ministre peut-il nous dire approximativement à combien ils se monteront?